

Les Entreprises publiques locales et la gestion d'équipements et de services funéraires

Les grands enjeux des collectivités locales dans le funéraire

La gestion des services et équipements funéraires impose une éthique, spécialement dans l'accompagnement des familles endeuillées. Cette déontologie est basée sur la qualité des services rendus aux familles - quelles que soient leurs convictions religieuses ou philosophiques et leurs situations sociales -, le respect du secret professionnel, la lutte contre tout comportement préjudiciable aux intérêts des familles, la qualité de l'information et du conseil devant favoriser l'élaboration de solutions adaptées aux besoins des usagers, ainsi que sur un engagement à pratiquer les prix les plus justes. Certaines collectivités territoriales ont déjà choisi d'avoir recours à des Epl, et de plus en plus d'élus locaux sont désireux de proposer à leurs administrés un service funéraire performant ainsi qu'une liberté de choix parmi différentes familles d'opérateurs.

Les Epl et la gestion d'équipements et de services funéraires

Près de 15 Epl ont une activité dans le secteur du funéraire, notamment à Grenoble, Tours, Saintes, Boulogne-sur-Mer, Béziers et Paris. Elles apportent un vrai savoir-faire aux usagers ainsi que la garantie pour les collectivités territoriales de maîtriser la production de ce service public, dans le souci constant de l'intérêt général.

Valeur ajoutée des Sociétés d'économie mixte (Sem)

Dans ce secteur, les Sem permettent d'instaurer des synergies entre acteurs publics et privés. Elles apportent également une transparence, à la fois légale et opérationnelle, ainsi qu'une souplesse de fonctionnement très utile sur ce marché concurrentiel. Le résultat dégagé des activités de la Sem permet aux collectivités territoriales de réinvestir localement, en faveur par exemple d'une péréquation au bénéfice des territoires enclavés ou des populations les plus démunies. Enfin, les Sem offrent aux collectivités la possibilité de diversifier leurs interventions, notamment à travers des filiales et prises de participation, et de privilégier le recours à des professionnels locaux pour développer un service public funéraire de qualité.

Valeur ajoutée des Sociétés publiques locales (Spl)

De nombreux équipements funéraires ne peuvent être confiés à des structures dont les moyens et les compétences sont assurés par des régies municipales ou communautaires, spécialement en raison des rigidités de fonctionnement. De par leur statut de société anonyme, les Spl offrent une souplesse et une réactivité plus importantes. Les Spl sont également un formidable instrument de mutualisation entre collectivités. A cet égard, plusieurs échelons de collectivités peuvent devenir actionnaires d'une Spl, soit directement, soit par le biais de groupements, sous réserve pour ces derniers d'être effectivement dotés de la compétence funéraire. Il s'agira par exemple de mettre en commun les compétences de plusieurs communes ou groupements de communes au sein d'une structure Spl pour gérer un crématorium, équipement dont la création et la gestion relèvent exclusivement des collectivités territoriales. Un Français sur deux sera concerné par ce service public demain ! Les Spl ont également vocation à offrir une autre réponse que celle des opérateurs privés qui dominent ce marché actuellement. A noter que le recours à une Spl dispense la collectivité des procédures de mise en concurrence préalable et peut également présenter pour elle une garantie dans le cadre de ses compétences de contrôle, d'investissement et de coordination pour une meilleure gestion des équipements funéraires publics.